

Rio+20: Forte déception si le texte actuel est adopté, considère la CIDSE

(Rio de Janeiro, 19 juin 2012) Les négociations sur la déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable semblent terminées, certains observateurs rapportant que le texte est prêt à être adopté par les chefs d'Etat. L'alliance internationale des agences catholiques de développement – la CIDSE – dénonce l'échec du texte actuel face à l'urgence d'un monde plus juste et durable.

«Si le texte reste tel quel, la conférence sera un échec historique. Alors que les populations les plus pauvres et les plus vulnérables seront les premières impactées, le futur de la planète et de ses habitants s'assombrit face au manque de détermination de nos leaders politiques » estime **Bernd Nilles**, secrétaire Général de la CIDSE.

Le secteur privé

Selon **Antonio Mangarella** du CCFD-Terre Solidaire – membre français de la CIDSE : "Le texte fait l'apologie du marché et de la croissance et présente l'inclusion du secteur privé dans la gouvernance et dans la coopération internationale comme une solution miracle. Le partenariat public-privé est mis en avant avec arrogance, même par des pays, comme la France, qui en ont déjà constaté les limites ».

En aucun cas en effet, le texte ne fait état de la part de responsabilité du secteur privé (en particulier des entreprises multinationales) dans le mal-développement. Les entreprises n'ont pas à rendre compte de leurs impacts négatifs en matière environnementale, sociale et plus généralement des violations sur les droits de l'Homme. Les négociateurs ne semblent pas mesurer à quel point cette irresponsabilité est l'une des causes des problèmes de la planète, auxquels la Conférence de Rio+20 est censée répondre.

Les gouvernements ne peuvent pas se dédouaner de cette obligation en favorisant un rôle accru du secteur privé alors même qu'ils appellent à une responsabilité volontaire dans des secteurs cruciaux comme l'agriculture ou l'industrie extractive. Le texte fait ainsi référence au Pacte Mondial (*Global Compact* en anglais), démarche volontaire lancée en 2000 par les Nations unies très critiquée au sein même de l'organisation ; elle omet en revanche toute référence aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux droits de l'Homme et aux sociétés transnationales adoptés en juin 2011 et qui incluent pour leur part des mécanismes de régulation.

« Un reporting volontaire n'empêchera pas de mettre un terme aux violations des droits humains. Il est déterminant aujourd'hui de mettre en place un reporting obligatoire sur les impacts sociaux, environnementaux et sur les droits de l'Homme des opérations des entreprises, que ce soit dans leur pays ou à l'étranger » estime Denise Auclair, responsable du plaidoyer à la CIDSE.

Changement climatique et agriculture

Dans le texte actuel, aucune mesure concrète n'est proposée afin de prendre en compte les interactions entre changement climatique et agriculture ; mesures pourtant déterminantes pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.

« Le texte agite la carotte mais ne dit rien du bâton. On ne trouve aucune mention des mécanismes de régulation nécessaires face au changement climatique, seulement des incitations aux investissements privés dans l'agriculture » considère Anika Schroeder de Misereor, membre allemand de la CIDSE.

Objectifs de Développement Durable

Pour la CIDSE, les défis sociaux, environnementaux et économiques du développement exige un cadre unique et intégré en vue de l'échéance de 2015, date d'expiration des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

«Les gouvernements se disputent pour savoir qui sera responsable de cette énième initiative internationale alors que sa finalité reste à définir. Ce nouvel ensemble d'objectifs doit apporter des

réponses aux populations les plus pauvres, qui ne catégorisent pas les enjeux (alimentation, eau, énergie, air, etc...) entre pauvreté et environnement – elles veulent juste mener des vies décentes », explique **Bernadette Fischler** de CAFOD, membre britannique de la CIDSE.

Pour plus d'informations ou des interviews avec les chargés de plaidoyer et les membres de la délégation CIDSE présents à Rio Centro, merci de contacter scholtalbers@cidse.org, [+55 21 71852023](tel:+552171852023), cidse.org/rioplus20